



1. Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président de la Ligue

En ouverture de cette Assemblée Générale, le Président tient à remercier le club des agriculteurs de la Mayenne et son Président Gilbert DUPAS, qui a permis de réaliser notre assemblée générale. Il tient à remercier la mairie d'Ernée Mme La Maire Jacqueline ARCANGER de nous avoir mis à disposition cette salle et tient également à remercier l'ensemble du personnel et les élus de la Ligue, ainsi que nos cadres techniques Richard CURSAZ et Alain DONIAS pour tout le travail fourni pour les documents qui vont vous être présentés.

Le Président remercie pour leur présence Monsieur Arnaud FLANQUART, vice-Président de notre fédération et M. TARLVÉ Claude, Vice-Président du conseil départemental.

Sont excusés : M. Fabrice LANDRY, Directeur de la DRAJES - Aude REYGADE, Directrice du CREPS, Anne CORDIER, Présidente du CROS (Comité Régional Olympique et Sportif) - Christelle MORANÇAIS, Présidente de la région.

Il précise que cette assemblée ne pourrait se dérouler sans la présence de Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs ou leurs représentants et il affirme que nous sommes sincèrement très heureux de les accueillir ici. Il souhaite également la bienvenue aux 5 Présidents des Comités Départementaux et à l'ensemble des membres du Comité Directeur de la Ligue.

Il passe la parole à Gilbert DUPAS Président du club des agriculteurs de la Mayenne et ensuite à Richard DELAUNAY, Président du CD 53 pour un mot de bienvenue.

Le Président déclare ouverte cette Assemblée Générale.

2. Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs

Nombre de clubs ayant droit de vote : **185**

Nombre de voix détenues : **25240**

Nombre de clubs présents ou représentés : **129**

Nombre de voix présentes : **21803**

QUORUM REQUIS POUR TENIR L'ASSEMBLEE GENERALE

En nombre de clubs : **94**

En nombre de voix : **12621**

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Le Président soumet au vote de l'assemblée la possibilité d'effectuer à main levée les différents votes qui sont prévus à l'ordre du jour. Ce qui est accepté par les représentants des clubs.

3. Intervention du Président de la Ligue

Le début de la saison 2021/2022 aura été marquée par la poursuite de la pandémie de la COVID 19 et un certain nombre de contraintes sanitaires qui ont perduré jusqu'à la fin de l'hiver. Tous nos clubs ont mis en place au mois de septembre les mesures nécessaires pour accueillir nos licenciés.

Ces mesures nous ont permis de retrouver un nombre à la fin août 2022 de plus de 25 000 licenciés. Cependant notre calendrier de compétition a été fortement impacté, comme par exemple l'organisation des Régionaux de cross à Laval les 30 et 31 octobre, date inédite pour un régional qualificatif pour le Championnat de France.

Les France en salle U18 et U20 à Nantes les 19/20 février 2023 ont eu lieu sans public et un certain nombre de compétitions ont été annulées que ce soit en salle, en cross ou sur route.

Malgré tout, à partir de janvier nous avons réussi à organiser nos championnats en salle et en cross mais toujours dans des conditions compliquées : par exemple l'absence de buvette à MONTEVAL pour les régionaux de cross (absence de recette pour le club).

Les Pré-France de cross à Saumur ont pu se dérouler normalement ainsi que les Championnats de France de cross au MUREAUX avec tout comme à MONTAUBAN des podiums pour nos équipes minimes.

Notre calendrier estival a pu se dérouler normalement. Toutefois, nous devons être vigilant et à montrer à nos clubs l'intérêt qu'ils ont à organiser des compétitions sur piste.

Tout type de stade peut accueillir soit un regroupement athlétique pour nos jeunes catégories, soit une compétition avec un programme réduit mais également un meeting flash et bien sur nos championnats.

Nous offrons que trop peu de compétitions à nos jeunes catégories, il faut absolument remobiliser les clubs en ce sens.

A noter, enfin, que nos organisations running et marche nordique ont été touchées par un grand manque de bénévoles mais aussi un nombre d'engagés insuffisant, ce qui a amené à un nombre conséquent d'annulation de courses.

Nos secteurs sport/santé et sport/loisirs n'ont pas retrouvé la totalité de leurs licenciés et mais une vraie dynamique de reconquête est à noter sur 2022.

Le retour progressif à une normalité dans nos pratiques n'a pas été accompagné d'un retour en masse de nos bénévoles et nous avons surtout vu apparaître des difficultés de gouvernance des clubs.

Aujourd'hui, il faut nous réinventer, modifier nos offres de pratique, nos lieux de pratique, nos outils informatiques, nos schémas de compétitions, le modèle économique de nos clubs et bien sur notre communication.

Nous avons commencé, il y a maintenant six ans, la structuration de la Ligue avec une nouvelle gouvernance des élus qui aujourd'hui permet à nos commissions de travailler sereinement, à notre Comité Directeur de se réunir et de travailler dans la bienveillance et enfin notre bureau exécutif de gérer la vie quotidienne de la Ligue.

Nous avons également, pendant ces six ans, beaucoup travaillé à la professionnalisation de la Ligue. Sur le plan administratif, nous avons renouvelé le personnel (3 sur 4), nous avons établi des fiches de postes répondant précisément à nos besoins. Nous nous sommes appuyés sur des dispositifs nouveaux : l'organisme de formation (OFA) et les outils de communication (site internet et réseaux sociaux).

Nous avons engagé la restructuration du pôle sportif qui permet un niveau d'organisation reconnu de tous, une nouvelle organisation de notre pôle gestion/comptabilité, la création d'une organisation administrative des stages, des équipes de Ligue, de suivi de la section d'excellence sportive de la Colinière et de l'équipe technique régionale.

Notre pôle ressource et sport santé vient d'évoluer avec l'arrivée d'un nouveau salarié en remplacement de Laurence DURAND qui a souhaité rejoindre sa discipline d'origine, le tennis.

Nous avons en accord avec nos 2 cadres techniques renforcé l'équipe de nos entraîneurs avec pour certains l'augmentation d'heures et l'arrivée de 3 nouveaux entraîneurs ainsi que le renforcement de l'équipe médicale du pôle.

L'évolution continue avec l'arrivée d'un agent de développement dont nous allons faire la présentation dans la deuxième partie de l'AG.

Dans cette deuxième partie de notre assemblée générale nous allons, avec Arnaud FLANQUARD pouvoir vous présenter l'action menée conjointement entre la Fédération, la Ligue et les Comités départementaux sur l'accompagnement de vos clubs sur différents axes : Projet club, gouvernance, professionnalisation.

Notre mission est de vous permettre aux Présidents de clubs et de Comité d'accéder à tous nos outils, à toute notre expertise, à tout notre savoir-faire pour qu'ensemble nous puissions être en capacité d'accueillir un maximum de personnes dans nos clubs en septembre 2024 après le formidable événement que représente les Jeux Olympique à Paris.

La saison 2022/2023 est très bien partie : nous avons déjà atteint le nombre de licenciés de la dernière saison, nous avons eu une très bonne participation sur nos épreuves en salle et en cross avec notamment la renaissance du Cross Ouest-France qui est maintenant organisé par la Ligue et le CD 72 et nous sommes heureux d'accueillir à Laval les Championnats de France Masters les 24 et 25 juin.

Tout au long de cette assemblée, nous allons vous présenter en parallèle des bilans, l'ensemble de nos activités, ainsi que toutes les actions menées en 2021/2022 et bien sûr celles que nous projetons pour 2023.

Un grand merci à tous nos dirigeants, nos entraîneurs nos organisateurs, nos jurys, nos bénévoles, qui ont tenu bon pendant cette période.

Je vous souhaite une excellente assemblée générale.

4. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 7 Novembre 2020

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. Intervention de la secrétaire générale

Cette intervention est l'occasion de présenter **quelques statistiques**. La Ligue comptait **25241** licenciés au 31 aout 2022 soit 2746 licenciés supplémentaires (+12%) par rapport à l'année précédente.

La saison record en nombre de licenciés est la saison 2017-18 avec 28210. Les années dites COVID ont enregistré une baisse avant de remonter au chiffre actuel.

La Ligue compte **186 clubs**. Au cours de la saison 20-21, **2** ont été radiés, **4** se sont affiliés et **1** a été rattaché à un club maître.

L'activité sportive a été marquée notamment par l'organisation de 5 stages régionaux (Noël, Préparation coupe Minimes, sprint, lancers, ½ fond).

Les différentes équipes de la Ligue ont participé à la Coupe de cross minimes, au match inter-Ligues minimes indoor, au match inter-Ligues U18-U20, à la coupe des Ligues minimes, au match inter-Ligues des 10km et au challenge national MARCHE.

La Ligue a organisé outre ses divers championnats régionaux, les championnats de France U18-U20, les pré-France Indoor.

La Ligue a également organisé une Soirée des athlètes, très appréciée et un colloque Ethique et déontologie.

L'activité organisationnelle se caractérise par la tenue des différentes réunions : 1 réunion de bureau exécutif par mois, 1 réunion de comité Directeur par trimestre et les réunions régulières des commissions (CSO, CRJ, COTR, Masters, Running et finances).

La secrétaire générale insiste pour saluer le travail de l'équipe administrative très disponible et très efficace notamment dans l'aide aux clubs. Elle demande à l'assemblée de se joindre à elle pour les remercier.

6. Intervention du responsable régional de la formation

Le responsable de l'OFA Régional présente le bilan des formations de l'année civile 2022. Il tient tout d'abord à remercier Alexandra BESCOND et Alain DONIAS, CTS qui œuvrent toute l'année pour faire fonctionner le processus formation et pour la préparation de cette intervention.

En 2022, la Ligue est la 2^e Ligue en termes de proposition d'actions de formation au calendrier derrière la Ligue IF. **271** modules ont été inscrits au calendrier, **196** ont été réalisés et **73** annulés faute de stagiaires (Période COVID).

Sur **1561** inscriptions sur nos modules (présentiels ou visio), **884** émanaient de la Ligue et **459** hors Ligue.

Côté Encadrement Sportif, **26** diplômes ont été délivrés en 2022, **1** seul concerne l'encadrement PISTE (1 initiateur LANCERS). Nous alertons sur cet aspect qui met en péril l'accueil de nouveaux adhérents à la suite des J 2024 par manque d'entraîneurs.

Côté Dirigeants, **45** personnes se sont formées et **12** ont terminées leur parcours et ont été diplômées (**8** Dirigeants adjoints et **4** dirigeants).

Côté Jury, **73** juges diplômés en 2022 (Commissions des Officiels Techniques) et **76** jeunes juges (Commissions des Jeunes).

7. Présentation des comptes de l'exercice 2022

Le Trésorier Général présente les comptes, assisté de la Trésorière adjointe et du Président de la commission des finances. Des remerciements sont adressés à Marie NICOLAS pour la préparation de cette intervention.

Le Trésorier commente les différents tableaux présentés et répond aux questions des clubs. Il souligne les excellentes relations tant avec nos partenaires institutionnels qu'avec les autres partenaires dont le Crédit Mutuel, partenaire de l'Athlétisme.

Baptiste CORBIN, Expert-comptable qui nous suit tout au long des saisons apportent les précisions nécessaires. Après lecture de la lettre de la commission de vérification des comptes, les clubs sont invités à voter, à main levée, pour approuver les comptes 2022.

Les clubs présents, à l'unanimité, approuvent les comptes tels qu'ils sont présentés ainsi que l'affectation du résultat (**21803** voix)

Le Trésorier propose une augmentation des cotisations pour la saison 2023/24 à niveau de +2€ pour chaque type de licence et +100€ pour le tarif de la cotisation ré-affiliation soit 200€ de part fixe.

Un débat riche s'en est suivi avec l'expression de plusieurs avis avant le passage au vote.

Pour l'augmentation : **14640 voix**

Contre l'augmentation : **2458 voix**

Abstentions : **4705**

Présentation du budget prévisionnel

Le budget prévisionnel 2024 est ensuite présenté et est approuvé à l'unanimité par les clubs présents (21803 voix).

8. Election complémentaire de Délégués des Clubs à l'AG FFA

Cette élection n'a pas eu lieu faute de candidat.

9. Intervention des CTS : Exposé du Directeur de la Performance Territoriale sur la saison sportive 2021 – 2022

- **395** athlètes de la Ligue qualifiés aux différents championnats de France, **155** finalistes, **64** podiums et **17** titres.
- Sont ensuite présentés **les acteurs de la Structure d'entraînement permanente et l'équipe technique régionale.**
- **L'équipe de Ligue Minimes** a participé à la coupe de France de cross avec une **deuxième place** pour l'équipe féminine et une **troisième place** pour l'équipe mixte. Elle a également participé au match interLigues avec une **deuxième place pour les filles, une troisième place pour les garçons** et une **deuxième place pour l'équipe mixte**. Enfin pour la participation à la **coupe de France des Ligues** organisée par notre Ligue le 14 juillet à Angers, **l'équipe Filles à atteint la 8^{ème} place, l'équipe Garçons la 7^{ème} place et le classement mixte a conduit à la 7^{ème} place.**
- **18** athlètes ont été sélectionnés **en Equipe de France.**

10. Intervention d'Arnaud FLANQUART, Représentant du Président de la FFA

Arnaud FLANQUARD présente l'action menée conjointement entre la Fédération, la Ligue et les Comités départementaux sur l'accompagnement des clubs : Projet club, gouvernance, professionnalisation.

11. Remise des distinctions fédérales - Promotion 2022

Médaille d'Argent : Yves BOISSERIE

Médaille d'Or : Philippe DULON - Catherine GAROT - Irène DAGUÉNE - Mickaël EVEILLEAUX - Dominique GUILLET

Médaille de Platine : Jean-Yves LE PRIELLEC - Maurice COCAUD


Le Président clôture l'assemblée en remerciant tous les participants, les représentants des clubs, les personnalités, les salariés de la Ligue, les bénévoles du club organisateur et donne rendez-vous pour **l'assemblée générale 2024, le 30 mars dans la Sarthe.**

Assemblée Générale

Documents financiers

25 Mars 2023

ERNEE (53)



Année 2022



Mesdames, messieurs les Présidents de club,

Il est impossible de commenter les résultats financiers de la Ligue en oubliant le monde qui nous entoure et les conséquences induites. Je citerai deux incidences majeures : la Covid encore bien présente en ce début d'année 2022 et une inflation galopante lors du deuxième semestre.

Nos choix politiques, au sens noble du terme, déterminent aussi l'évolution de nos dépenses : accompagner avec respect et égard nos athlètes, nos bénévoles et nos clubs. Rester attentif à nos collaborateurs qui effectuent à nos côtés un travail remarquable dans une ambiance saine, détendue et constructive.

Alors oui, comme vous le verrez dans les comptes présentés dans notre plaquette annuelle, les résultats de l'année 2022, sans être inquiétants, ne sont pas totalement satisfaisants mais si l'objectif d'un capitaine, comme l'a écrit Thomas AQUINAS, était de préserver son navire, il ne le ferait jamais sortir du port.

C'est pourquoi, je souhaite que vous validiez avec enthousiasme nos choix portés vers un athlétisme ambitieux.

Soyez persuadés que nos salariés tout comme vos élus se donnent à la réussite de l'entreprise Ligue car pour reprendre une pensée d'Alexandre JARDIN celui qui se perd dans sa passion à moins perdu que celui qui perd sa passion.

Bonne Assemblée générale

Yves BOISSERIE, Trésorier de la Ligue d'Athlétisme des Pays de La Loire.

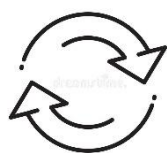
LICENCES

Licences du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022



	2019	2020	2021	2022
Nombre	27 265	22 220	25 338	25 518
Recette	401 252 €	338 500 €	391 579 €	390 612 €

MUTATIONS



	2019	2020	2021	2022
Nombre	367	260	273	332
Recette	20 940 €	13 375 €	15 390 €	16 105 €

Coût moyen d'une mutation

- Janv à août : 60€ part ligue
- Sept à déc : 50€ part ligue

COTISATIONS CLUBS



	2019	2020	2021	2022
Nombre	192	185	182	194
Recette	19 200 €	18 500 €	18 200 €	19 600 €

SUBVENTIONS RECUES 2022

ANS – SPORT POUR TOUS	2020 → 44 650 €	2021 → 52 000 €	2022 → 46 650 €
Secteur Forme & Santé	9 500 €	10 000 €	9 500 €
Secteur Handi	3 800 €	4 000 €	
Secteur Ethique & Déontologie			4 000 €
Secteur Education Athlétique	7 600 €	9 000 €	8 000 €
Secteur Stade	10 450 €	13 000 €	10 150 €
Soutien ETR	8 550 €	9 000 €	9 000 €
Secteur Running	4 750 €	7 000 €	6 000 €



ANS – HAUT NIVEAU	2020 → 26 000 €	2021 → 26 500 €	2022 → 24 000 €
Stage Haut Niveau	9 000 €	4 000 €	2 000 €
Circuits de Compétitions	3 100 €	4 500 €	2 000 €
Suivi Sanitaire	4 300 €	5 500 €	7 000 €
Optimisation Performance	7 600 €	8 500 €	13 000 €
Matériel Haut Niveau	2 000 €	4 000 €	-

SUBVENTIONS RECUES 2022



	2020 → 65 700 €		2021 → 67 700 €		2022 → 70 000 €	
	FONCT	INVES	FONCT	INVES	FONCT	INVES
Socle						
Inclusion	28 000 €	10 500 €	28 000 €	5 000 €	23 500 €	10 000 €
Maillage Territorial						
Détection	21 500 €	5 700 €	21 500 €	13 200 €	34 500 €	2 000 €
Haut Niveau						

MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES

2020
→ 3 000 €

2021
→ 5 700 €

2022
→ 13 500 €

France Masters

3 000 €

France Marche

2 500 €

France U18/U20

4 500 €

Coupe de Ligue U16

2 000 €

24 Heures Running

2 000 €

Loire Atlantique

France U18/U20

4 000 €

24 Heures Running

1 200 €

VILLE DE Nantes

France U18/U20

3 000 €

PARTENARIATS PRIVÉS

	2020 → 16 500 €	2021 → 6 000 €	2022 → 6 000 €
CRÉDIT MUTUEL	3 000 €	3 000 €	3 000 €
INTERSPORT	9 000 €	-	-
WESTOTEL	3 000 €	3 000 €	3 000 €
SKILLS			30% COMMANDE

Crédit  Mutuel

 **SKILLS**

★★★★
WESTOTEL
NANTES ATLANTIQUE

INVESTISSEMENTS 2022



AU TOTAL 68 548 €



Véhicule Ligue ⇒ 22 767 €



5 Carabines laser ⇒ 8 055 €



Textile Equipe Ligue ⇒ 11 366 €



Aménagement bureau ⇒ 16 672 €



12 Talkies-Walkies ⇒ 2 493 €



Pc Portable ⇒ 2 395 €



5 vestes GPS ⇒ 4 800 €

EVENEMENTS LIGUE 2022

	Charges	Produits
STAGE DE NOËL		
144 Athlètes – 30 Encadrants	19 432 €	6 460 €
STAGE PRÉPARATION COUPE MINIMES U16		
51 Athlètes – 15 Encadrants	6 029 €	
STAGE SPRINT		
24 Athlètes – 4 Encadrants	3 013 €	1 200 €
STAGE LANCERS		
23 Athlètes – 6 Encadrants	1 967 €	765 €
STAGE DEMI FOND		
31 Athlètes – 5 Encadrants	3 817 €	1 550 €
TOTAL	34 258 €	9 975 €



COMPÉTITIONS EQUIPE LIGUE	
Coupe de Cross U16	4 135 €
Match Interligue U16 Indoor	5 611 €
Match Interligue U18/U20 Angers	7 075 €
Coupe de Ligue U16 Angers	12 596 €
Match Interligue 10Km	2 719 €
Challenge National Marche	2 833 €
TOTAL	34 969 €



EVENEMENTS LIGUE 2022

ACTIONS

Colloque Ethique & Déontologie	6 489 €
Connexion IRFO	3 600 €
Appel Projet Formation	1 900 €
Valorisation bénévoles	7 770 €
Soirée Athlètes	9 113 €
TOTAL	28 872 €



ORGANISATION COMPÉTITIONS LIGUE

Championnats France U18/U20	24 174 €
Compétitions régionales Dont repas juges	20 285 € 13 090 €
Compétitions Pré France	5 880 €
TOTAL	50 339 €



ROUTE DE LA PERFORMANCE

CHARGES

Matériel Entraînement	4 800 €
Locations sportives	11 827 €
Suivi Médical	16 160 €
Aides athlètes	8 078 €
Déplacements athlètes + encadrants	23 436 €
Equipements Athlètes	2 372 €
Salaires	112 390 €
Convention CD 44	10 447 €
Frais Administratifs	2 100 €
TOTAL	191 610 €

PRODUITS

Déplacements athlètes	3 379 €
Inscriptions Structure	30 800 €
Subventions reçues	45 000 €
TOTAL	79 179 €

POUR LA SAISON 2022

44 athlètes inscrits sur la structure permanente (POLE-SES) :
inscription 700€/athlète

⇒ Le reste à charge pour la Ligue s'élève à 2 600 € / athlète



Frais Fixes hors investissements

PREVISIONNEL 2023

Augmentation de 50€/athlète sur la structure d'entraînement



ROUTE DE LA PERFORMANCE

STRUCTURE PERMANENTE D'ENTRAINEMENT



Richard CURSAZ
CTS – Directeur
de la performance
Sprint Haies



Alain DONIAS
CTS
⇒ Perche



Emmanuel HURUGUEN
Salarié Ligue
⇒ Sprint long



Sous convention
avec le CD 44 de
Natacha LAPPARTIEN
⇒ Spécialité : Sprint-Haies



Yves GUERAS
Salarié de Ligue
⇒ Spécialité : Demi Fond



Marina CHARUEL
Salariée Ligue
⇒ Kinésithérapeute



Samuel AUNEAU
Salarié Ligue
⇒ Epreuves Combinées



Charles NARIANA
⇒ Réathlétisation



Claude THEVENET
Salarié de la Ligue
⇒ Chauffeur Minibus



Médecin du sport
Psychologue
Diététicienne
Kinésithérapeute



ATTESTATION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **LIGUE ATHLETISME PAYS LOIRE** pour l'exercice du **01/01/2022 au 31/12/2022** et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 38 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	1 099 500 Euros
Chiffre d'affaires	14 347 Euros
Résultat net comptable	-67 605 Euros

Fait à NANTES
le 28/02/2023

Romain LEDUC
EXPERT-COMPTABLE



ETATS FINANCIERS

Comptes annuels au 31/12/2022

LIGUE ATHLETISME PAYS LOIRE

44 RUE ROMAIN ROLLAND
44100 NANTES

BILAN ACTIF

		Exercice N, clos le :				
		31/12/2022		31/12/2021		
		Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et de développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions	25 050	25 050		2 144
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	338 396	253 775	82 620	72 724
		Immobilisations corporelles en-cours				
Avances et acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations et créances rattachées					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	448		448	448	
Total (I)		361 893	278 825	83 068	75 316	
ACTIF CIRCULANT	Stocks en cours					
	CRÉANCES	Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 938		4 938	11 156
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres créances	165 739		165 739	119 854
	DIVERS	V.M.P				10 760
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	844 348		844 348	890 035
	Charges constatées d'avance	1 407		1 407	2 220	
Total (II)		1 016 432		1 016 432	1 034 024	
COMPTES DE RÉGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)					
	Primes de remboursement des emprunts (IV)					
	Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL GENERAL (I à V)		1 378 326	278 825	1 099 500	1 109 340	

BILAN PASSIF

		31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Autres	386 155	352 691
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Autres		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-67 605	33 464	
Situation nette (sous total)	318 550	386 155	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissements	21 683	18 379	
Provisions réglementées			
Total (I)	340 232	404 533	
FONDS REPORTES ET DEDIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
Total (II)			
PROVISIONS	Provisions pour risques		36 177
	Provisions pour charges		
	Total (III)		36 177
DETTES	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18 184	30 272
	Emprunts et dettes financières divers		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	392 150	278 208
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	36 171	40 910
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	26 870	35 663
Instrument de trésorerie			
<small>Comptes rattachés</small>	Produits constatés d'avance	285 893	283 577
Total (IV)	759 268	668 630	
Ecarts de conversion passif	(V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	1 099 500	1 109 340	

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2022	31/12/2021
	Nombre de mois de la période	12	12
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	447 717	409 360
	Ventes de biens (dont ventes de dons en nature)	14 347	
	Ventes de prestations de service (dont parrainages)		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	49 763	52 657
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Autres	7 947	1 597	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	55 503	10 476	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	162 577	154 471	
	Total des produits d'exploitation (I)	737 855	628 561
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	9 911	
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	394 770	302 942
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 223	3 378
	Salaires et traitements	250 012	207 110
	Charges sociales	81 550	58 004
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	47 449	30 420
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	93	1 912
	Total des charges d'exploitation (II)	788 007	603 765
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-50 153	24 797
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 020	613
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers (III)	1 020	613
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	127	254
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières (IV)	127	254
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)		893	360
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)		-49 260	25 156

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 150	3 000
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 698	5 333
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (V)	14 846	8 333
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	33 157	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VI)	33 157	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-18 311	8 333
(VII)	Participation des salariés aux résultats		
(VIII)	Impôts sur les bénéfices	34	26
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		753 721	637 508
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)		821 326	604 044
5 - EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges)		-67 605	33 464

EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Produits	Bénévolats		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	Total		
Charges	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		
	Prestations en nature		
	Total		

COMPTE DE RESULTAT

2018

Dépenses	739 097 €
Recettes	773 773 €
Résultats	+ 34 676 €

2019

Dépenses	767 268 €
Recettes	783 276 €
Résultats	+ 16 008 €

2020

Dépenses	655 881 €
Recettes	677 306 €
Résultats	+ 21 425 €

2021

Dépenses	604 018 €
Recettes	637 508 €
Résultats	+ 33 490 €

2022

Dépenses	821 326 €
Recettes	753 721 €
Résultats	- 67 605 €

PREVISIONNEL 2022

CHARGES D'EXPLOITATION

ACHATS	5 000 €
ACHATS EXTERNES	500 000 €
IMPÔTS ET TAXES	4 000 €
CHARGES DE PERSONNEL	359 000 €
CHARGES FINANCIÈRES	1 000 €
PROVISION JO	20 000 €
TOTAL	889 000 €

PRODUITS D'EXPLOITATION

VENTES	2 000 €
COTISATIONS	518 000 €
PARTENAIRES	66 000 €
SUBVENTIONS	214 000 €
AUTRES PRODUITS STAGE/STRUCTURE	54 000 €
AIDE À L'EMPLOI	35 000 €
TOTAL	889 000 €

CIRCULAIRE FINANCIERE 2022

1- DÉPLACEMENTS – MISSIONS – DÉPENSES DIVERSES

✓ Procédure :

Les demandes de remboursement de frais seront établies **exclusivement** sur les formulaires de la LIGUE d'ATHLETISME DES PAYS DE LA LOIRE (à demander à la Ligue)

Celles-ci seront adressées au service comptabilité de la Ligue et accompagnées **de toutes les pièces originales** justifiant des dépenses réelles, après visa du responsable de la Commission ou du responsable du projet.

A l'exception de celles des Présidents Ligue et CSO, ainsi que celles des CTS. Il sera établi une seule demande de remboursement par feuille et par évènement. Les précisions de date, mission et au titre de quelle commission devront être indiquées.

Les paiements s'effectueront uniquement par virement IBAN, charge à chacun de fournir le document au service comptable à la première demande de remboursement.

✓ Transport :

SNCF tarif : 2^{ème} classe (billets aller-retour), tickets de métro, TRAM et RER sur justificatifs

Transport par route : Calcul de la distance avec le site Internet www.mappy.fr

Cette prise en charge concerne les bénévoles et professionnels missionnés par la Ligue (hors athlètes ou candidats aux examens) hors compétitions régionales

0.35 € du km pour une voiture à 1 ou 2 personnes + péages A/R (à partir du 501^{ème} km 0.13€ du km)

0.40 € du km pour une voiture avec 3 personnes minimum (à partir du 501^{ème} km 0.15€ du km)

0.35 € du km pour les déplacements des Professionnels de la Ligue + péages A/R (CTS et Salariés)

Transport avion et location véhicule : demande préalable obligatoire à la Ligue avant l'engagement des dépenses.

✓ **Restauration** : Prix maximum remboursé en déplacement : **18 € / repas**

✓ **Hébergement** : Hors actions techniques et sur devis : **80 €** chambre et petit déjeuner

Demande préalable obligatoire au Président ou Trésorier de la Ligue avant la réservation et l'engagement de dépenses.

2- AIDES AUX COMPÉTITIONS

- ✓ Indemnisation des plateaux repas jury
- ✓ Indemnisation clubs organisation au Stadium (voir annexe jointe)

Tout jury présent sur une compétition régionale est à la charge de son club en ce qui concerne le déplacement et l'hébergement

STADE		
Régionaux – Equip/Athlé U14/U16	14 MAI	Fontenay-le-Comte (SAF) & Coulaines (UA Sargéenne)
Interclubs Finale Régionale Interclubs R1	21 MAI	La Flèche (ASL 72)
Régionaux d'Epreuves Combinées U16 à Seniors	27 & 28 MAI	Nantes Beaulieu (RCN)
Régionaux U18 à Seniors	10 & 11 JUIN	Challans (ESMC)
Finale Régionale des Pointes d'Or U14/U16	18 JUIN	Coulaines (UA Sargéenne)
Régionaux U16 / Inter-comités U14	25 JUIN	49 ? (ou Sables d'Olonne le 24 juin)

3- DÉPENSES DIVERSES

Tout achat (ou fournitures diverses) doit faire l'objet d'une demande préalable obligatoire à la Ligue avant l'engagement de dépenses avec validation par le Trésorier Général ou le Secrétaire Général ou le Président.

4- PÉNALITÉS

- ✓ **L'absence ou l'insuffisance de jury** en fonction des quotas figurant au Bulletin Officiel hivernal et estival entrainera des pénalités validées par le Bureau ou le Comité Directeur de la Ligue.

Cette pénalité sera de 70 € par officiel absent ou n'occupant pas son poste pendant la totalité de la compétition. Le quota de jury demandé à chaque club figure dans le Bulletin Officiel hivernal et estival de chaque saison, il est établi par la CSO.

- ✓ **L'absence à l'Assemblée Générale de la Ligue** Ou non la représentation d'un Club, par un pouvoir, donnera lieu à une pénalité de 100 €.

5-MATÉRIEL

✓ Achat de matériel par la Ligue

L'achat de matériel pour la Ligue au-delà de la somme de 1.000 € se fera selon la « Procédure d'engagement de dépenses ». Il devra faire l'objet de demandes de devis qui seront examinées par le Bureau et le Comité Directeur.

✓ Prêt de matériel par la Ligue avec une convention de mise à disposition

Vidéoprojecteur : caution de 500 € pour toute personne ou mission hors fonctionnement de la Ligue, avec signature de la convention d'utilisation et de mise à disposition.

Stand promotionnel : caution de 500 € pour toute personne ou mission hors fonctionnement de la Ligue, avec signature de la convention d'utilisation et de mise à disposition.

Talkies Walkies : caution de 500 € pour toute personne ou mission hors fonctionnement de la Ligue, avec signature de la convention d'utilisation et de mise à disposition.

Matériel de Communication : caution de 500 € pour toute personne ou mission hors fonctionnement de la Ligue, avec signature de la convention d'utilisation et de mise à disposition.

30 Paires de bâtons de marche Nordique : caution de 500 € pour toute personne ou mission hors fonctionnement de la Ligue, avec signature de la convention d'utilisation et de mise à disposition


6- Formations

Droit d'inscription des Formations d'entraîneurs :

Voir le livret des Formations sur le site Internet de la Ligue



Serge MOTTIER
Président de la Ligue PL



Le Trésorier
Yves BOISSERIE

CIRCULAIRE FINANCIÈRE ANNEXE AU CAHIER DES CHARGES À L'ATTENTION DES CLUBS ORGANISATEURS DE COMPÉTITIONS RÉGIONALES – À PARTIR DU 25/02/2023

Dans le cadre de notre politique de valorisation de nos bénévoles, il est important de consacrer cette dépense à la qualité de leur accueil.

- ⇒ Café accueil obligatoire pris en charge par le club organisateur
- ⇒ Plateau repas ou équivalent 2 sandwiches – un fruit et une pâtisserie + 1 bouteille eau + 1 café
Nous ne rembourserons que les frais réels engagés sous présentation des justificatifs avec un plafond de 10€/juges et par jour (justification hors achat buvette)
- ⇒ 2 Boissons offertes par la Ligue à prix d'achat
- ⇒ + 40€ de frais fixes pour l'ensemble de la compétition y compris sur 2 jours
- ⇒ Indemnisation club organisateur au stadium de Nantes pour l'ensemble de la compétition y compris sur 2 jours
 - 100€ clubs Nantes et Métropole
 - 200€ clubs à – de 100 km aller/retour
 - 400€ clubs à + de 100 km aller/retour

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
25 MARS 2023, ERNÉE



1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE PAR LE PRESIDENT DE LA LIGUE

En ouverture de cette assemblée générale, je tiens à remercier le Westotel, partenaire de longue date de la Ligue qui a permis de réaliser en présentiel notre assemblée générale. Je tiens également à remercier l'ensemble du personnel et les élus de la ligue pour tout le travail fourni. Je remercie pour leur présence Mr André GIRAUD - Président de notre fédération, les représentants du Crédit Mutuel, Mme Anne CORDIER - Présidente du CROS Pays de la Loire (Comité Régional Olympique et Sportif).

Sont excusés Mr Thierry PÉRIDY - Directeur de la DRAJES, Mme Aude REYGADE - Directrice du CREPS, Mme Christelle MORANÇAIS - Présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire, Mr Ali REBOUH - Adjoint aux sports de la ville de Nantes et r. Fabrice ROUSSEL - Maire de la Chapelle sur Erdre.

Mais bien sûr cette assemblée ne pourrait se dérouler sans votre présence, Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs ou vos représentants et croyez-moi, nous sommes sincèrement très heureux de vous accueillir ici. Je souhaite également la bienvenue aux cinq Présidents des Comités Départementaux et à l'ensemble des membres du Comité Directeur de la Ligue.

Je passe la parole à Francis RENOUX - Président du CD 44

Francis RENOUX souhaite la bienvenue à tous les représentants des clubs et remercie André GIRAUD pour sa présence

Nous allons maintenant visionner une vidéo de présentation de notre ligue.

2. RAPPORT DE LA COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Jean Michel MAILLARD - Président de la Commission des Statuts et des Règlements nous transmet les résultats du quorum :

Clubs présents ou représentés à l'AG : 143 clubs pour un total de 20739 voix.

28 Clubs absents n'ayant répondu à aucun des mails envoyés.

Le quorum est donc atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

Jean Michel MAILLARD nous précise que nous avons opté pour un vote à main levée sur l'ensemble des délibérations de cette AG.

3. INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA LIGUE

Pour commencer cette allocution, je voudrais rendre hommage à notre amie Patricia ZUGER - Présidente de la Commission Nationale Masters disparue brutalement il y a quelques semaines. Patricia était venue régulièrement à l'occasion des championnats de France Masters organisés sur notre Ligue. Je souhaite également rendre hommage à deux de nos bénévoles disparus ces derniers temps : Joseph MARIONNEAU en Vendée et Patrice CHARTIER en Sarthe et à tous ceux disparus en 2021. Je vous demande de vous lever pour observer une minute de silence.

Je souhaite également que nous ayons à l'esprit le terrible drame de la guerre en UKRAINE qui sème à nouveau la terreur en Europe. Je sais que beaucoup d'entre nous sont engagés dans des opérations caritatives afin de venir en aide aux réfugiés Ukrainiens.

Le début de l'année 2021 aura été marquée par la poursuite de la pandémie de la COVID 19. Au printemps nous avons pu faire quelques épreuves à huis clos pour nos athlètes listés, puis les clubs ont organisé des prises de performances et progressivement nous avons pu organiser des compétitions avec des contraintes sanitaires très importantes. Je remercie tous ceux qui ont fait preuve de résilience en inventant des courses virtuelles, des animations sur les réseaux sociaux et beaucoup d'autres choses pour ne jamais rompre le lien avec nos licenciés.

Nous sortons de cette pandémie, en tous les cas nous pouvons l'espérer, avec une envie de revenir à la vie

d'avant sans à mon sens mesurer les dégâts qu'une telle crise a fait sur chacun d'entre nous et par voie de conséquence sur nos associations.

Les difficultés qui étaient les nôtres avant la COVID 19, à savoir le manque d'engagement chez les nouveaux bénévoles, la lassitude chez les plus anciens, le consumérisme de nos licenciés, les difficultés de mise en formation de nos entraîneurs – jurys – dirigeants avec l'arrivée de l'OFA, la difficulté à fédérer au sein des clubs pour organiser des manifestations, le désengagement de l'Éducation Nationale sur la pratique de l'athlétisme dans les écoles etc., etc..., toutes ces difficultés non pas disparues bien au contraire.

Aujourd'hui, il faut nous réinventer, modifier nos offres de pratique, nos lieux de pratique, nos outils informatiques, nos schémas de compétitions, le modèle économique de nos clubs et bien sur notre communication sur les réseaux sociaux mais aussi sur les grandes chaînes de Télévision. L'entre soi que nous entretenons depuis trop d'années nous destine à devenir une fédération mineure en termes de notoriété quand on voit exploser l'image des sports CO, du Triathlon (même en salle) du Biathlon, de la pétanque....

Dans la deuxième partie de notre assemblée générale nous allons, avec André GIRAUD pouvoir échanger sur la vision de l'avenir de la FFA mais André le sait, je suis très attaché à la structuration de l'ensemble de la maison fédérale. Cela part de la Fédération avec des services organisés et des personnels compétents, des ligues véritables têtes de réseaux, des Comités acteurs territoriaux et les clubs premiers acteurs auprès de nos licenciés.

Sans une définition précise du rôle et un engagement sans réserve de chacun des rouages de la Fédération nous n'aurons pas la capacité d'accueillir en septembre 2024 la vague de nouveaux licenciés post Jeux Olympique de Paris 2024.

Tout au long de cette assemblée nous allons vous présenter en parallèle des bilans, l'ensemble de nos activités, ainsi que toutes les actions menées en 2021 et bien sûr celles que nous projetons pour 2022.

Je vous souhaite une excellente assemblée générale.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2021 est adopté à l'unanimité.

4. INTERVENTION DES CTS (Conseillers techniques et sportifs)

Alain DONIAS commente le domaine des formations d'entraîneurs, tandis que Patrick TAFFOREAU précise que le secteur commence après 3 ans de mise en service, à s'approprier les méthodes de l'OFA.

Il précise que la COT Régionale est à l'écoute des responsables départementaux

Jacques TUFFIÈRE présente le secteur « dirigeants » et les aménagements apportés au parcours de formation.

Suite aux questions des participants André GIRAUD précise qu'une évolution est en cours notamment avec le retour de la possibilité pour les ligues de valider les parcours de formation. La DTN travaille sur un essai de simplification.

Richard CURSAZ présente la partie compétitions en rappelant qu'il convient d'avoir une définition claire des objectifs avec bienveillance, tolérance et respect. Il commente le bilan des différents championnats.

5. INTERVENTION DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Odile ESKENAZI commente les statistiques de licenciés au 31 Août 2021

Elle dresse le tableau des différentes activités de la Ligue soulignant l'importance des technologies qui ont permis d'avoir une activité presque « normale » en cette période de pandémie.

Elle rappelle l'importance du « service aux clubs » à la disposition des clubs pour la gestion de leur association

Elle tient à remercier très chaleureusement les salariées de la Ligue pour leur investissement, leur enthousiasme et leur bonne humeur.

6. INTERVENTION DU TRÉSORIER GÉNÉRAL

Yves BOISSERIE accompagné de son adjointe Christiane JEAN-LOUIS présente et commente les différents documents financiers relatifs à l'année 2021. (documents figurant en annexe du présent procès-verbal).

Après intervention du commissaire aux comptes (document en annexe), il est procédé aux votes :

A l'unanimité les représentants des clubs approuvent :

- Le compte de résultat

- L'affectation du résultat au compte de réserves
- Le montant de la cotisation qui n'augmente pas pour la 4ème année consécutive.
- Le budget prévisionnel pour l'année 2022.

7. PRÉSENTATION DU PROJET LIGUE

Laurence DURAND présente le projet ligue. Pascal DELAGE la rejoint pour présenter le Colloque sur l'Éthique et la Citoyenneté.

Le projet de Ligue Paris 2024 « Le licencié au cœur du projet » est en cours de finalisation. Après la réalisation d'un audit (méthode SWOT) de chacun des 5 secteurs du Plan de développement FFA, de nouveaux grands objectifs ont été fixés, avec des actions concrètes proposées.

Le Colloque « L'Athlé, une Ecole de la Vie. Comment préserver l'intégrité physique et psychologique des adhérents dans mon Clubs » sera organisé le 3 décembre 2022, à l'IFEPSA - Angers. Cette action faisant partie d'un projet global suivi par la Commission Éthique et Déontologie de la Ligue, fera appel à des intervenants experts dans ce domaine.

8. INTERVENTION DU PRÉSIDENT DE LA F.F.A.

André GIRAUD rappelle les résultats sportifs des divers championnats internationaux de l'année 2021

Il insiste sur le développement de l'exposition médiatique de l'athlétisme (Retransmission de l'intégralité des championnats via l'Equipe TV et ATHLE TV

Il aborde ensuite les perspectives 2022/23 rappelant combien il est important d'anticiper « l'après JO Paris 2024 » qui ne manqueront pas d'apporter une affluence de nouveaux pratiquants. Il convient de ne pas reproduire les erreurs de 2003.

Pour ce faire un plan d'investissement et d'accompagnement des territoires est en cours d'élaboration.

Ce plan concernera les domaines suivants :

- Formation et emploi de 24 agents de développement qui seront déployés sur les territoires
- De nouveaux outils numériques avec notamment la modernisation de SI FFA
- Le renforcement de la médiatisation de l'athlétisme
- Le développement des « services » au licencié et création d'un nouvel « espace licencié »

A la suite de cette intervention les clubs ont été invités à poser leurs questions au Président.

Ont été ainsi évoqués :

- Les problèmes liés à des mutations pour déménagement dans les jeunes catégories.
- La création d'une licence « à la journée » comme cela existe notamment dans le ski et le triathlon
- La présence des étrangers (licenciés dans nos clubs) dans les compétitions et notamment le cross.
- La simplification des règles de compétition et principalement le recours systématique au chronométrage électrique. Un dispositif plus léger serait souhaitable.
- L'absence de mise en valeur, dans les différents organes de presse, des médailles aux tout derniers championnats du Monde en salle à Belgrade
- L'aide aux athlètes dans les pôles.
- La demande d'aide pour l'organisation, en 2023, des Championnats du Monde handisport

9. INTERVENTION DE LA PRÉSIDENTE DU CROS Pays de la Loire

Anne CORDIER est ravie d'avoir assisté à cette Assemblée Générale.

Elle rappelle que le CROS regroupe 85 disciplines en Pays de la Loire et forme une grande famille qui doit jouer un rôle de facilitateur au carrefour des aides.

Le PASS'SPORT a bien fonctionné dans la région avec la mobilisation des comités départementaux et autres pour la mise en place. 72000 jeunes en ont profité, mais curieusement très peu en Athlétisme. Dès Juin 2022 l'opération sera relancée.

Elle signale qu'un constat est fait sur « un trou » dans la pratique des 14/20 ans et qu'un effort doit être entrepris pour fidéliser ces jeunes et que pouvons-nous faire pour capter ceux qui ne sont pas revenus

Elle évoque l'activité de la Conférence régionale des sports qui est une grande machine et l'organisation d'un diagnostic territorial dans chaque département de la Région. Enquête auprès des jeunes, réalisée sur smartphones.

Elle évoque également suite au COVID une pratique féminine en augmentation mais aussi une pratique plus individualisée

Elle insiste sur l'importance de l'ANS EMPLOI et la possibilité de refaire si nécessaire un dossier pour proroger les emplois 2020

Elle se dit convaincue que c'est dans le club qu'on forme des athlètes et des citoyens pour le monde de demain.

Une étape importante concerne les projets sportifs fédéraux qui doivent se croiser avec le projet du territoire.

Elle adresse un « grand merci » à tous pour leur engagement exemplaire.

Le Président Serge MOTTIER remercie tous les participants et clôt cette Assemblée Générale en donnant rendez-vous aux clubs le 25 mars 2023 en Mayenne.

COMMISSION SPORTIVE D'ORGANISATION

La crise sanitaire nous ayant laissé quelques moments de répit, nous avons enfin pu revenir à une programmation normale de nos organisations sportives sous la responsabilité de notre CSO.

1. **LA SAISON AUTOMNALE** est d'un contenu réduit, certes une seule compétition organisée mais de qualité :

- 3 Octobre 2021, Interclubs national et promotion à Angers, 18 équipes de classées sur la journée. Parité parfaite 9 équipes féminins et 9 équipes masculines. Pour 4 équipes en poule nationale et 14 équipes en poule promotion. Pour un total de 179 athlètes présents.

2. **LA SAISON HIVERNALE** retour à un niveau d'organisation régionale pré covid.

- Championnats régionaux indoor U18 à SE, les 22 et 23 janvier 2022 à Nantes.
449 participants pour 960 performances réalisées, dont :
IB = 1 ; N1 = 10 ; N2 = 15 ; N3 = 26 ; N4 = 64
- Championnats régionaux de Lancers Longs le 29 janvier 2022 à Angers.
115 participants dont 28 U16, pour 138 performances réalisées.
Une seule performance de niveau national (N3) sur la compétition.
- ¼ de Finale des Championnats de France de cross-country, le 6 février 2022 à Montval sur Loir
1114 athlètes classés dont 1000 athlètes qualifiés pour la ½ finale à Verrie.
Augmentation du quota de qualifiés initialement prévu en accord avec la CSO du Centre Val de Loire, afin de maintenir un niveau de participation correct et de permettre à nos licenciés de participer à cette ½ finale après les annulations dues à la pandémie covid.
- Championnats Pré-France U18 à SE, les 5 et 6 février 2022 à Nantes.
351 participants pour 623 performances réalisées, dont :
N1 = 4 ; N2 = 15 ; N3 = 28 ; N4 = 63
- ½ Finale des Championnats de France de cross-country le 20 février 2022 à Verrie.
1755 athlètes classés dont 1121 ligériens. 297 obtenaient leur qualification aux championnats de France. 44 = 72 ; 49 = 77 ; 53 = 36 ; 72 = 52 ; 85 = 60

3. **LA SAISON ESTIVALE,**

Retour à notre calendrier traditionnel à notre grand plaisir.

- Championnat de France des clubs 2022 :
7 et 8 mai 2022, premier tour du championnat de France des clubs.
52 équipes classés pour 39 clubs représentés pour six sites concernés ;
Carquefou, Cholet, La Flèche, Laval, Nantes et La Pommeraye

Second tour le 22 mai,

30 équipes pour 26 clubs ont participé à ce second tour au global, dont trois sites sur notre territoire ;
Nantes, Segré et une poule nationale N1B à Angers.

- Championnat régional d'Épreuves Combinées :
28 et 28 mai aux Herbiers en Vendée.
46 athlètes classés répartis comme suit ; Heptathlon 11 U18F - 3 U20F – 4 SEF – 1 MAF

Décathlon 14 U18M – 5 U20M – 6 SEM – 2 MAM

- Championnats régionaux du 50000 m :
Organisation sur le stade de Beaupréau le 4 juin 2022.
Faible participation sur la course féminine, 2 athlètes seulement, pour les garçons meilleures affluences avec 22 athlètes présents.
- Pré-France Epreuves Combinées :
11 et 12 juin 2022 à Laval.
98 athlètes classés répartis comme suit ; Heptathlon 16 U18F (9 P-L) - 6 U20F (2 P-L) – 5 SEF (2 P-L)
Décathlon 33 U18M (13 P-L) – 18 U20M (8 P-L) – 20 SEM (9 P-L) Présence de 3 athlètes britanniques aux 3 premières places.
N1 – 1 ; N2 – 1 ; N3 – 1 ; N4 - 4
- Championnats régionaux U18 à SE :
Rendez vous à Mayenne pour ce weekend des 18 et 19 juin 2022.
Pas moins de 41 clubs présents dont 36 clubs ligériens.
530 participants pour 873 résultats.
Dont : IB – 2 ; N1 – 1 ; N2 – 2 ; N3 – 19 ; N4 - 28
Un samedi caniculaire et un dimanche où il valait mieux se couvrir.
- Match Estival Inter-ligues U18-U20 :
Angers, nous recevait pour clôturer notre saison estivale.
Quatre ligues présentes ; Bretagne – Centre Val de Loire – Normandie et Pays de la Loire.
349 participants pour 396 participations.
Dont : N1 – 1 ; N2 – 1 ; N3 – 10 , N4 – 22 (Important : de nombreuses épreuves n'étant pas codifiées, le réel performance est supérieur à celui annoncé. Aménagement des distances pour le 1/2 fond et la marche)
Notre ligue se classait 1ère chez les U18 Filles, 2ème pour les U20 Filles, 2ème avec les U18 Garçons et vainqueur coté U20 Garçons.

Mot de la fin

Merci à vous tous, Ligue des Pays de la Loire d'athlétisme, Comités Départementaux, clubs, dirigeants, officiels, entraîneurs, bénévoles, athlètes, parents d'athlètes et salariés de toutes les instances pour votre investissement. Sans votre aide précieuse et votre soutien actif, nous ne saurions pas en capacité d'organiser des compétitions de qualité et accueillir comme il se doit l'ensemble de nos participants.

Félicitations à tous et encore merci, sans oublier de saluer la présence à mes côtés et l'aide précieuse de ; Bernard Rolland - CSO Indoor et Philippe LEBOUCHER – CSO Cross

Philippe LEPREVOST
Président de la CSO

COMMISSION RÉGIONALE DES JEUNES

4. LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION

Présidence :

Christiane JEAN-LOUIS-co-présidente CRJ, Véronique PIEUX-co-présidente CRJ

Membres :

Guy LANOE – CDJ 44, Natacha LAPPARTIEN – CTF 44, Christelle QUENTIN – CDJ 53, Milène FORET – CDJ 72, Gael GONZALEZ – CTF 72, Stéphanie MOREAU – CDJ 85, (*démission 2022/2023*), Marie NICOLAS – salariée Ligue, Anne RETHORE – salariée Ligue, Estelle ARTU – Référente Jury et Jeunes juges de la Ligue, Alain DONIAS – CTS Ligue, Richard CURSAZ – CTS Ligue, Emeric PETEUL – CTF 49, (*démission 2022/2023*)
Valentin FORET – CTF 53, Karine LEGRIS – CTF 85

5. RAPPEL DES FONCTIONS GENERALES DE NOTRE COMMISSION

- Proposer la politique de développement de l'athlétisme et du cross-country dans les catégories jusqu'aux minimales inclus,
- Être responsable de l'ensemble des questions sportives dans ces catégories,
- Proposer le calendrier régional en liaison avec la CSO,
- Elaborer le règlement des championnats des jeunes,
- Préparer et assurer l'organisation des compétitions régionales en relation avec la CSO,
- Elaborer les barèmes de qualification,
- Participer aux formations des jeunes juges en lien avec la COTR,
- Organiser l'organisation des déplacements compétitions inter ligues et pointes d'Or,
- Assurer la promotion de ses actions en direction des scolaires,
- Assurer la coordination des actions et calendriers scolaires et de ligue,
- Assurer la coordination des stages jeunes.

6. REUNIONS REALISEES

- A partir de juin 2021, 3 petites visio à 3 semaines d'intervalle ont été provoquées pour débattre des U16 / des Jeunes juges et des U12/U14
- 9 novembre et 13 décembre 2021
- 4 avril et 26 juin 2022

7. ACTIONS DURANT L'ANNEE

4.1. Tous les stages et regroupements pour les U14 à U20

4.2. Less actions jurys (jeunes)

Estelle Artu en charge des jurys, a défini les critères de sélection avec la commission des officiels, puis formée et accompagnée nos jeunes sur différents grands championnats :

- ✓ Coupe de France (hivernal et estival)
- ✓ Finale nationale Equipe Athlé (Tour 37),
- ✓ Finale des pointes d'or (St Renan 29)

8. PREVISIONNEL D'ACTIVITES POUR LA SAISON A VENIR

5.1. Compétitions

- 21-22/01 Régionaux marche athlétique U16 – OUI comme l'année passée, dans le cadre des épreuves adultes
- 28/01 Régionaux lancers longs U16 – OUI, participation des U16 sur qualification comme les autres épreuves

- 19/02 Pré-France cross – OUI avec sélection U16 pour la coupe de France des Ligues de cross
- 04/03 Equip'athlé U16 (seulement 44 et 85?) – Tour hivernal U16 pour tous les départements au stadium de Nantes
- 05/03 Equip'athlé U14 (seulement 44 et 85?) – Tour hivernal U14 à Saumur pour votre secteur (49/53/72) et à Nantes le même jour pour 44 et 85
- 10-11/03 France cross – Uniquement coupe de France des Ligues U16 pour les jeunes
- 11/03 Régionaux U16 – OUI, régionaux individuels sur qualification
- 19/03 Interligues salle U16 – OUI sur sélection équipe de ligue (souvent lors des régionaux individuels)
- 26/03 Pointes d'or et match-intercomité – OUI sur sélection d'une équipe dans chaque comité
- Régionaux de cross U14/U16 - Cette année, et à l'avenir probablement, les régionaux de cross du 29/01 au Lion d'Angers regrouperont les jeunes à partir de U14 jusqu'aux Masters sur une journée
- Equip'athlé U14/U16 pour le 49, 53 et 72 – Comme précisé ci-dessus- U16 à Nantes le 4 mars et U14 à Saumur le 5 mars

9. STAGES ET REGROUPEMENTS DE NIVEAU REGIONAL

- Stage de Noël
- Stage de marche athlétique (Février ou Mars 2023) – à partir de U14
- Stage ou regroupement lancers (à partir de U16)
- Colloques ou formations

10. BILAN SPORTIF (AVEC ETR)

- Stage de préparation coupe+match le 26 & 27 février à la Pommeraye
 - 51 athlètes présents
 - 15 encadrants
- Coupe de France de Cross le 13 mars aux Mureaux
 - 16 athlètes
 - 6 encadrants
 - 2^{ème} chez les féminines
 - 3^{ème} classement mixte
- Match Interligue le 20 mars à Val de Reuil
 - 33 athlètes
 - 13 encadrants
 - 2^{ème} chez les féminines
 - 3^{ème} chez les garçons
 - 2^{ème} classement mixte
- Regroupement spécialités perche avec Alain DONIAS du 19 au 21 avril au Stadium de Nantes
 - 5 athlètes
 - 2 encadrants
- Coupe de France des ligues Minimales le 14 juillet à Angers + regroupement la veille à la Flèche
 - 50 athlètes
 - 15 encadrants

En conclusion

La CRJ 2021/2022 a surtout été une commission qui a planifié l'offre de compétitions régionales pour les Jeunes (U14/U16) dans cette période Post-covid afin de faire revenir les jeunes à la compétition, dans ce sport où les athlètes ont eu la chance de pouvoir continuer à s'entraîner dans les structures clubs.

La CRJ a eu fort à faire en mettant en place la réforme fédérale du règlement sportif des Equip'Athlé avec des ajustements qui ne sont pas encore totalement trouvés.

Les stages régionaux encadrés par l'ETR et animés par les CTF ont permis d'asseoir un peu plus l'identité régionale avec, en point final de cette saison ... la belle organisation de la Coupe des Ligues Minimales à Angers.

A souligner les différents résultats de l'équipe de Ligue U16 (coupe des Ligues de cross / Coupe de France estivale / Matches interligues U16 ...) **mais surtout le plaisir des jeunes à se regrouper sur les stages et les compétitions. L'esprit d'équipe est bien présent, l'identité de la Ligue bien marquée : les jeunes sont fiers de porter le nouveau maillot !**

Et puis, place à la suite et aux objectifs 2022/2023 ...

- Affirmer la nouvelle gouvernance de la CRJ avec la co-présidence Véronique et Christiane. Travailler en toute confiance et bienveillance entre élus et salariés au sein d'une même commission au service des Jeunes catégories.
- Réflexion sur les formats de compétitions jeunes (notamment futures saisons automnales avec changement de catégorie).
- Continuer à surfer sur la vague Coupe des Ligues Minimales d'Angers pour renforcer l'identité régionale Ligue dès les U16 afin de retrouver l'ambiance et la solidarité au delà des catégories jeunes **(faire témoigner les athlètes qui ont participé : un petit montage vidéo d'interview où ils racontent l'expérience et ce qu'elle leur a apporté – comment ils envisagent la suite de leur parcours athlétique- etc..., à diffuser sur les réseaux sociaux ? Faire une affiche pour les prochaines échéances avec les photos d'Angers ?...)**
- Identifier un ETR « spécialisé U16 » pour veiller à veiller à assurer la formation et l'accès à la performance pour les U16 sans que l'encadrement régional soit « partagé » entre les compétitions U16 et les compétitions U18/U20
- Continuer l'intégration du parcours de formation Jeune Juge dans le parcours d'athlète des jeunes en parallèle de leur formation athlétique

Christiane JEAN-LOUIS
Véronique PIEUX
Co-Présidentes CRJ

COMMISSION RÉGIONALE DES OFFICIELS TECHNIQUES

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION

Responsable ligue : Patrick TAFFOREAU

Responsables par CD : 44 Michelle LE PRIELLEC – 49 Thierry MOREAU – 53 Guy THEARD – 72 Jean François CHRETIEN & Cyril FROGER – 85 Gérard TRICHET

Réfèrent Jury : Estelle ARTU – Réfèrent Jeunes Juges : Guy LANOE et Xavier MORICEAU – Réfèrent OFA Régional : Philippe DULON – Salariée Ligue réfèrent de la commission : Anne RÉTHORÉ

La Commission Régionale des Officiels Technique devient une adepte de la réunion en visio-conférence, et s'est réuni deux fois sur la période concernée.

Ces fonctions principales ont été les mêmes que l'année précédente, la formation, la désignation des Juges arbitres soumis à la CSO régionale et la mise en place du jury des compétitions régionales et supérieurs sur le territoire de la Ligue des Pays de la Loire.

Un petit CR de l'activité de la référente Jury après sa première année dans ce nouveau poste :

« Que du positif, accueils échanges écoutes et disponibilités m'ont fait connaître et reconnaître. Nos jeunes juges, motivés et avec de belles valeurs, il faut poursuivre leurs accompagnements en les guidant. Dans la fonction de directeur de réunion (qq prises de têtes pour organiser au mieux un jury), j'ai pu échanger avec tous, sortir de ma zone de confort de juge départ. Un de mes objectifs pour la saison prochaine, accompagner les jeunes juges sur un grand meeting en dehors de la Ligue des Pays de la Loire »

Les formations de Chef-Juges ont été réalisées en deux sessions, une le 27 novembre et l'autre le 19 mars aux Jardins de l'Anjou. Sur ces deux formations en présentiels, une vingtaine de candidats des Pays de la Loire (mais aussi 5 extérieur ligue), notre région s'est enrichie de 12 nouveaux chefs-juges.

Chaque département a lui aussi organisé des formations d'assistants et de juges, de jeunes juges permettant ainsi d'augmenter le nombre de juges sur le territoire de la Ligue des Pays de la Loire.

L'OFA commence à s'améliorer, mais manque cruellement d'infos lors de ces évolutions réglementaires. Un atout dans ce domaine, c'est la présence en tant qu' élu de la Ligue de Philippe DULON dans la commission Nationale des Officiels, relais indispensable des informations émanant de l'OFA. Des échanges (en visio ou en présentiel) se sont fait entre le responsable de la commission COTR et Philippe permettant d'anticiper les nouveautés prévues (Module M0283 les gestes qui sauvent, ...). La ligue va accentuer les formations Logica et Chronos électriques sur l'année prochaine.

Quelques objectifs pour l'année prochaine, réaliser des binômes de formations chefs-juges, faire évoluer les chefs juges comme Juge-arbitre de leurs spécialités lors de nos compétitions, anticiper au maximum la diffusion à J-2 de la composition des jurys de compétitions, ...

Phrase référence : Le juge valide la performance de l'athlète, sous conditions du respect de la réglementation en vigueur.

Patrick TAFFOREAU
Responsable COTR
Ligue des Pays de la Loire

COMMISSION RÉGIONALE DE MARCHÉ

L'équipe en place de la Ligue reste toujours dynamique.
Faire avancer et évoluer la Marche est toujours notre priorité.

- **Le Challenge Gérard LELIEVRE** a vu le jour, et donc cinq rendez-vous ont eu lieu.

Le 11 septembre 2022 à Carquefou, où a été remis le Challenge et récompenses aux Lauréats.

1^{er} : Fontenay le Comte

2^{ème} : Racing Club Nantais

3^{ème} : Nantes Métropole Athlétisme

Nous avons eu que **des bons retours de la mise en place et différentes organisations**. Cela nous motive donc à continuer.

- **Le jury et les entraîneurs**

Le constat est le même que l'année dernière, **le manque très important de jurys et entraîneurs est à déplorer**.

Les actions et calendrier mis en place :

1. Le Challenge Gérard LELIEVRE est reconduit ; petit à petit il va se faire connaître et apporter une dynamique au sein de notre Ligue. Pour renforcer la communication, mettre une rubrique « marche athlétique » sur le site de la Ligue pour indiquer le Challenge (sous forme de tableau : planning des 5 manches, résultats, classement, photos) et un calendrier des compétitions (comme l'an passé).
 - 12 Novembre 2022 NEC
 - 16 Avril 2022 Fontenay
 - Juillet 2023 Chantenay
 - Septembre 2023 Carquefou
 - Octobre 2023 Ancenis5 compétitions remises en place avec une diversité de distances et nouveaux lieux et clubs se proposent pour organiser une compétition. Des épreuves comptant pour les qualifications au France.
2. Évènements et organisations prévus ou à confirmer :
 - Déplacement d'une équipe de jeunes « benjamins(es) à Espoirs » à Saran le 1^{er} et 2 octobre, 19 sélectionnés, l'équipe est **Championne des Ligues**.
 - Le rassemblement du 22 octobre 2023 à Fontenay Le Comte (85) avec la participation de François GUILLEMIN.
 - Le 24-25 février à Angers : Stage : Thèmes : Prévention blessures, alimentation, sommeil avec Véronique Pieux.
 - Le 1^{er} Avril 2023, Cpmmpqie Marche athlétique avec Eddy RIVA à Nantes

Virginie et moi-même restons motivées malgré quelques déboires avec certaines personnes.

Françoise MELTIER
Présidente CRM

COMMISSION RÉGIONALE DE MASTERS

1. ROLE ET ACTION :

La Commission après réunion, propose à la CSO Régionale ses épreuves sportives Masters, la CSO décide et affiche au calendrier nos projets. Représentée au niveau de la Commission Nationale, nous avons la primauté des infos, ainsi on peut se programmer rapidement sur des projets d'épreuves nationales...

Juste un petit rappel, la Ligue a organisé depuis 2015, **3** championnats en salle à Nantes, **un** estival à Angers, et 2023 Laval sera le **5^{ème}** championnat National en moins de 10 ans. On peut reconnaître que notre Ligue est active et répond à l'attente des athlètes Masters Ligériens.

2. ANALYSE ET REGRET

Depuis quelques années, la commission en accord avec notre ligue, hormis des championnats nationaux, a tenté d'organiser des compétitions Régionales en salle et estivales. Malheureusement, nos attentes des athlètes ligériens furent décevantes. La dernière, cette année aux Herbiers où seulement 3 athlètes se sont manifestés. Avec le Président de notre ligue, il a été acté, que désormais ces championnats seraient associés aux autres catégories. Il n'est pas raisonnable de mobiliser un bon nombre de jury, certes ce championnat était associé aux Régionaux d'épreuves combinées. Pour moi le principe était le bon.
Aux France en Salle 1 seul athlète Master représentait la région.

3. BILAN DES LICENCES 2021 – 2022 : (AU 31 AOUT 2022)

Par catégorie d'Age

HOMMES	FEMMES	TOTAL	TOTAL LAPL
7027	5643	12670	25241
54/46%	44/54%		50/20%

Par type de licences

Compétition

HOMMES	FEMMES	TOTAL	TOTAL LAPL
2413	820	3233	12670
1.97%	0.67%	2.64%	

Loisir Santé

HOMMES	FEMMES	TOTAL	TOTAL LAPL
653	1982	2635	12670
24,78%	75.22%	20.80%	

Loisir Running

HOMMES	FEMMES	TOTAL	TOTAL LAPL
3179	2441	5620	12670
56,57%	43.53%	44.36%	

Encadrement

HOMMES	FEMMES	TOTAL	TOTAL LAPL
437	197	634	12670
68.93%	31.07%	5%	

4. QUELQUES BILANS ET RESULTATS ATHLETES :

Epreuves Salle – Femmes

3000m Marche à Nantes :

BERTON Laurence ASV Fontenay Master « **15'26 '47** » 22 janvier 22

Perche :

GENTIL Laura (F35) Entente sèvre « **2,40m** » 2 Mai 22 à Carquefou

POUJADE Remie-Anne ASB Rezé (F35) « **2,40m** » 8 Mai 22 Nantes

DROUIN Carine JAMG (F45) « **2,40m** » 22Mai 22 à Saran(45)

Marteau :

TOQUET-BOILLETOT Noémie : Carquefou AC (F35)« **43,79m** » 14/05/22 La Chappelle S/erdre

Epreuves Salle Hommes (courses)

50m : OULOU Dodji CAP Saumur «6'44 » 12 déc 21 Saumur

60m : FAVELAVAKI Mike Nantes MA « 7'20 » METZ 20 Mars 22

200m : ZETTOR Christophe Carquefou AC « 23'21 » 5/12/21 Nantes

Stade Route Hommes

100m : FAVELAVAKI Mike (M35) Nantes MA « 11'43 » 6 juil 22 St-Laurent/sèvre

200m : ZETTOR Christophe (M35) Carquefou AC «22'74 » 18/06/22 Châteauroux

400m : ZETTOR Christophe (M35) Carquefou AC « 58'78 » 12 Juin 22 à Nantes

800m : SEGARD Renaud (M35) E 2 Angers « 1'53'71 » 11 Juin Carquefou

3000m : LE GALL Patrice (M40) SO Maine A « 8'17'42 » 9 Juil 22 à Montfort S/Meu

400 Haie : Christophe (M35) Carquefou AC «53'49 » 18/06/22 à Châteauroux

3000 steeple (91) : GUILLARD Antony (M35) ABV Montaigu «9'21'59 » 22 Mai 22 Vineuil

Hauteur : MIREFLEUR Rosan (M35) JA Montfort le Gesnois «1,92m» 25 Sept 21 Albi

Daniel LANGLAIS
Président de la CRM

COMMISSION RÉGIONALE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

1. ROLE ET ACTION :

L'année 2022 a été importante pour la reprise de notre fonctionnement ; nous avons pu nous réunir à nouveau 2 fois : les 7 juin et 28 Novembre.

Notre action a donc été relancée efficacement grâce à l'investissement de collègues membres de la CRES PL

2. COMPOSITION DE NOTRE COMMISSION :

Référent régional : André Guigné

Référents départementaux :

- en 44 : Bernard Rolland
- en 49 : Patrick Tafforeau et Christian Charpentier par ailleurs président de la CES FFA
- en 53 : Richard Delaunay épaulé par J Michel Maillard
- en 72 : Jean Michel Maillard et Dominique Cibois
- en 85 : Gérard Trichet et André Guigné

Avec cette CRES créée en 1996 en PL (l'une des toutes premières en France) et le soutien bien affirmé du Président de Ligue Serge MOTTIER (comme des ses prédécesseurs Jean-Pierre FOURNERY puis Jo BARON), du bureau de la ligue, de la secrétaire salariée actuelle en charge du sportif à la ligue : Anne RETHORE et de la précédente Alexandra BESCOND, et des Présidents des CD, l'action se développe davantage dorénavant pour la création ou la rénovation de nos installations (salles ou stades) en complète harmonie et collégialité.

3. CONSTRUCTIONS OU RENOVATIONS EN 2021 ET 2022

Le nombre de stades construits ou rénovés, montre le dynamisme des PL, l'implication des clubs, de la ligue et des CD, pour améliorer leurs installations à disposition et développer l'athlétisme sur notre territoire. Nous sommes heureux d'avoir vu se réaliser en 2021 et 2022 des installations opérationnelles toutes terminées cet automne.

Stades de 400 m :

- en 44 : rénovations terminées à St Nazaire (classement en Ral) et La Chapelle sur Erdre (Ral) ,
- en 49 : idem à Beaupréau (Ral) et construction St Macaire (non classé), améliorations à Montreuil Juigné (El), rénovation complète à Saumur (Ral)
- en 53 : retoping effectué à Laval (Nal voire WA) , construction à Cossé le Vivien (Dal
- en 72 : construction à Montfort le Gesnois (Ral)
- en 85 : idem à St Jean de Monts (Ral)

Stades 250m :

- en 85 : stade complet auprès du nouveau lycée public à St Gilles Croix de Vie (Dal), retoping effectué sur le stade des Moutiers les Mauxfaits (Dal) ,

Plateaux sportifs :

- en 85 : travaux à Longeville sur Mer (El) et à St Christophe du Ligneron (El)

Salle :

- en 44 : reprise du revêtement Mondo salle P Quinon à Nantes (Nal)

4. PROJETS ACTES OU ENVISAGES :

De nouveaux projets se font jour et nécessitent une implication forte des membres de la commission régionale en conseils et préconisations, notamment pour les travaux prévus en 2023 (surlignés jaune):

- en 44 : St Sébastien sur Loire (rénovation 400m ou création 250m), Guérande et Herbignac (250m), Chateaubriand (400m, choix d'un nouveau terrain), Nantes (Lecointre rénovation complète), reconstruction du stade à Clisson, rénovation à Savenay, construction à Machecoul, projet à Vallet, aménagement perche à St Julien de Concelles ;
- en 49 : Angers (rénovation complète de Mikulak), Cholet (reprise sol sportif), Vihiers (stade neuf),
- en 53 : Mayenne (salle neuve), Montsurs (stade neuf),
- en 72 : Le Mans (salle ht niveau), Montagné (création) et Coulaines (améliorations projetées)
- en 85 : La Roche sur Yon (rénovation complète), Challans (retoping ou reprise du synthétique), Chantonay (reprise complète vieux rub kor), Benet (création équipement de proximité), Luçon (reprise vieille cendrée), Le Poiré sur Vie (création stade neuf), Palluau (reprise synthétique), Talmont (stade neuf proche du nouveau collège), Les Sables d'Olonne (salle neuve dans complexe multisports), Les Sables (Chirons) rénovation piste ancienne 250m, Mouilleron le Captif Vendéspace (reprise partielle) ;

5. ACTIONS DE LA CRES PL

Les membres du groupe « commission des équipements sportifs (CRES PL) » sont appelés à suivre les projets de ces nouvelles réalisations ou de rénovations dès le début des études. Ce suivi s'accompagne d'une validation initiale des plans projetés (pré classement), du cahier des charges (CCTP) envisagé, puis de contacts techniques très précis avec Maîtres d'Ouvrage, Maîtres d'Oeuvre et entreprises retenues pour finaliser les travaux. Une présence est nécessaire lors des moments importants des projets et réalisations (études préliminaires, validation du plan définitif, finition des couches d'enrobés, pose du revêtement synthétique), puis la visite d'homologation s'effectue quand les marquages définitifs sont terminés.

Cela implique une disponibilité importante des membres de la commission (environ 3 à 5 visites en mairie ou sur site, par équipements créés ou rénovés).

Depuis 2018-19, toutes nos installations ont fait l'objet de visites de terrain (tous les 4 ans pour les installations nationales, 8 ans pour les régionales, et selon besoins pour les départementales et EI), ceci afin de finaliser leurs classements fédéraux (ou les modifier); les rapports de JA des compétitions qui s'y déroulent, sont indispensables à consulter par la CRES afin de pouvoir réagir vite si des problématiques sont relevées lors des dites compétitions (MERCI DE NOUS LES TRANSMETTRE)

6. ATTENTIONS PARTICULIERES A PRENDRE EN COMPTE

Beaucoup de nos autres pistes et salles existantes deviennent vieillottes et doivent impérativement être revisitées puis rénovées assez rapidement si confirmé par la visite (respect des normes officielles et sécurité des pratiquants obligent)

Pour les installations classées actuellement au niveau « Régional »:

- en 44 : Blain , Rezé , Pornic , St Brevin , Bouaye , La Baule, Nantes Procé ...
- en 49 : Segré , St Barthélémy d'Anjou , La Pommeraie sur Loire ...
- en 53 : Château Gontier , St Pierre la Cour , St Berthevin ...
- en 72 : Le Mans (Pt Vaurouzé) , Allonnes, Arnage , St Calais ...
- en 85 : Fontenay le Comte , St Laurent sur Sèvre ...

liste non exhaustive et susceptible de modifications ;

Pour les autres installations (niveau départemental et EI), c'est aux CD et clubs locaux concernés d'interpeller la CRES pour une visite permettant de vérifier la conformité de ces équipements avec les normes fédérales ...donc de proposer une rénovation ou de déclasser potentiellement le dit équipement !

7. TOTAL DES INSTALLATIONS D'ATHLETISME VALIDEES ET CLASSEES EN PL PAR LA FFA

112 installations sportives athlétiques (stades et salles) dites « valides » sont opérationnelles pour l'organisation de compétitions officielles FFA, avec N SIFFA disponibles (certaines ont été classées mais sont devenues « non valides » car non utilisées depuis au moins 3 ans ...donc ne peuvent plus recevoir des organisations officielles !.

STADES : 83 AU TOTAL

niveau international : 1 - Angers (Mikulak)

niveau national (complet ou partiel) 5 : Nantes (Lecointre), Cholet , Laval , Couaines et La Roche sur Yon

niveau régional (complet ou partiel) 33 :

- en 44 (10) : Blain , Rezé , La Baule , St Nazaire, Bouaye ,Carquefou , Nantes (Procé) , La Chapelle sur Erdre , Pornic, Ancenis
- en 49 (7) : Angers (Frémur) , Saumur , Beaupréau , Segré , La Pommeraie sur Loire , St Barthélémy d'Anjou , St Sylvain d'Anjou , ...
- en 53 (3) : Mayenne , St Berthevin , Evron ...
- en 72 (6) : Arnage , Allonnes , Le Mans (Ile aux sports) , Le Mans (Pt Vaurouzé) , St Calais , La Flèche ...
- en 85 (7) : Challans , Fontenay le Comte , St Laurent sur Sèvre , Les Sables d'Olonne , Les Herbiers , Pouzauges et Montaigu

niveau départemental (complet ou partiel) 23 : 8 en 44 , 1 en 49 , 4 en 53 , 3 en 72 , 4 en 85

niveau EI (pour Eveil athlé et Poussins) 21 : 2 en 44 , 5 en 49 , 2 en 53 , 2 en 72 , 6 en 85 ...

Certains stades sont classés « partiels », car une ou plusieurs disciplines ne peuvent être organisées en compétition (ex : steeple , marteau ...)

SALLES : (29 AU TOTAL)

niveau international : aucune

niveau national 1 seule : Nantes (P Quinon)

niveau régional 1 seule : Vendéspace (85) en attendant la reconstruction suite à incendie à Mayenne

niveau départemental 6 : St Nazaire , Carquefou , Saumur , Beaufort en Vallée , Laval , La Flèche

niveau EI 21 : 0 en 44 , 1 en 49 , 2 en 53 , 6 en 72 , 12 en 85 .

Nous sommes toujours en déficit chronique en salles de compétitions adultes (Nal ou Ral)

8. BILAN ET ROLE DE LA CRES

Ce bilan maintenant à jour permet à tout responsable (FFA, ligue, département ..clubs ..cadres techniques) de disposer d'un outil opérationnel (documents internes PL et SIFFA fédéral) en cas de rencontre avec les collectivités propriétaires des installations d'athlétisme de notre territoire, ainsi que pour la ligue et les CD de choisir les lieux d'organisation des compétitions officielles, ce en toute connaissance sur la fiabilité du site envisagé !..

A la suite de ces enquêtes qui se font installation par installation (2 h de visite environ), la commission évalue si nos installations athlétiques peuvent conserver leur classement actuel ou si ledit classement est à modifier (des déclassements ont déjà été prononcés suite à des non conformités avérées)

Des préconisations et améliorations (rapports très détaillés) sont présentées aux collectivités propriétaires des sites, pour faire en sorte que nos stades de compétition (plein air et couverts) soient toujours opérationnels ..Nos recommandations sont souvent prises en compte, acceptées et des améliorations apportées par les collectivités concernées ...

n Dirigeants et entraîneurs des clubs ligériens, n'hésitez pas à nous interpellier dès connaissance d'une attention de création ou de rénovation d'une installation dans votre commune ou environnement !

L'équipe en place en PL, maintenant quasi complète (à voir un membre supplémentaire en 44 et 53) sera donc encore à l'écoute des clubs pour les assister dans leur démarches auprès des collectivités locales désireuses

d'accompagner l'athlétisme dans son développement ..

N'hésitez pas à contacter les collègues en charge de votre département ou moi-même, pour vous faire assister lors de contacts avec vos collectivités , ce afin d'améliorer l'existant ou construire du neuf ..

9. INFOS COMPLEMENTAIRES

Le comité national des équipements sportifs (CES FFA) nous précise régulièrement les démarches à effectuer et les critères à évaluer (la feuille de route est maintenant opérationnelle et les critères de classement finalisés avec des précisions apportées 2 fois par an)..

Il est possible également hors constructions neuves ou rénovations de développer encore plus , le concept d'aires de compétitions et d'entraînements de proximité plus modestes auprès des petits clubs ou des sections dites locales (piste de 250 m , 200m , plateaux ..etc .. en synthétique) proches si possible de collèges ou lycées , afin que notre développement atteigne l'ensemble du territoire de la Région des PL en particulier avec le soutien du monde scolaire (le 44 et le 85 sont pionniers en France pour ces installations)..

Un gros travail de « lobbying » auprès des collectivités, avec documents de vulgarisation pertinents (schémas directeurs pour 2023) , attend nos élus responsables de la ligue et des départements ..

Grand merci à l'équipe qui m'entoure et aux élus ligue et CD, dans ce travail parfois délicat dans les relations officielles ..

André GUGNE
Président de la CRES

